RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité – Justice

Ministère des Finances

CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME
CDMT-m initial
2026-2028

Septembre 2025

Table des matières

Liste des Tableaux 3
Liste des Acronymes 4
Contexte 5
Introduction 6
1. Structure programmatique du Ministère 7
1.1. Programme Support (code : 1.2.100) 7
1.2. Programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (code : 1.1.101) 8
1.3. Programme Douanes (code : 1.1.102) 9
1.4. Programme Fiscalité (code : 1.1.103) 10
1.5. Programme Trésor et Comptabilité publique (code : 1.1.104) 11
2. Elaboration du CDMT-m du ministère 12
2.1. CDMT-m Tendanciel 12
2.2. Les initiatives nouvelles 20
2.1.1. Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support 20
2.1.1. Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget 22
2.1.2. Les mesures nouvelles proposées par le programme Douanes 24
2.1.1. Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité 28
2.1.2. Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et Comptabilité Publique 31
3. CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027 34
Annexes 42

Liste des Tableaux

Tableau 1: Découpage programmatique du Ministère 7
Tableau 2: CDMT-m Tendanciel du Ministère pour la période 2026-2028 par : Programme / Action / Partie budgétaire 13
Tableau 3 : CDMT-m Tendanciel du Ministère pour la période 2026-2028 par : Programme / Partie budgétaire 17
Tableau 4: CDMT-m Tendanciel du Ministère pour la période 2025-2027 par programme et par partie budgétaire 18
Tableau 5: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support (2026) 20
Tableau 6: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support (2027) 20
Tableau 7: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support (2028) 21
Tableau 8: Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (2026) 22
Tableau 9: Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (2027) 22
Tableau 10: Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (2028) 23
Tableau 11: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Douanes (2026) 24
Tableau 12: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Douanes (2027) 26
Tableau 13: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Douanes (2028) 27
Tableau 14: Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité (2026) 28
Tableau 15: Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité (2027) 29
Tableau 16: Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité (2028) 30
Tableau 17: Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et comptabilité publique (2026) 31
Tableau 18: Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et comptabilité publique (2027) 31
Tableau 19: Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et comptabilité publique (2028) 32
Tableau 20: CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027 par : Programme / Action / Partie budgétaire 34
Tableau 21: CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027 par : Programme / Partie Budgétaire 39
Tableau 22: CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027 par : Partie budgétaire 41
Tableau 23: Tableau de passage pour la construction des projections budgétaires 42

Liste des Acronymes

CAS	Compte d'Affectation Spéciale
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCR	Comité de Coordination de la Réforme
CDMT-g	Cadre de Dépenses à Moyen Terme Global
CDMT-m	Cadre de Dépenses à Moyen Terme ministériel
CE-CP	Crédits d'engagement-Crédits de paiement
CF	Commission fiscales
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DGB	Direction Générale du Budget
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique
DGTF	Direction Générale de la Tutelle Financière
DPBMT	Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme
DSP	Direction de la Solde et des Pensions
EAP	Extension en Année Pleine
EEP	Entreprises et Etablissements Publics
GVT	Glissement, Vieillesse, Technicité
LEP	Loi des Entreprise Publiques
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
PAGFAM	Programme d'Appui à la Gouvernance Financière et Administrative en Mauritanie
PLFR	Projet de Loi de Finances Rectificative
UPF	Unité de Politiques Fiscales

Contexte

La Mauritanie s'est engagée dans une réforme ambitieuse des finances publiques, en parfaite adéquation avec le programme du Président de la République, dont l'un des piliers est l'optimisation de la gestion et du contrôle des finances publiques. Cette réforme est également inscrite dans la Déclaration de politique générale du Premier Ministre devant l'Assemblée nationale, qui identifie le renforcement de la gouvernance - dont les finances publiques constituent un levier essentiel - comme un axe majeur du programme gouvernemental.

Cette réforme des finances publiques s'est concrétisée, entres autres, par l'adoption de la loi organique relative aux lois de finances N°2018-039 (LOLF) qui exige un passage du budget de moyens au budget programme.

Le passage d'une gestion budgétaire classique vers une gestion axée sur la performance permet d'assurer les objectifs suivants :

- Accroître la performance en orientant le budget vers les résultats ;
- Octroyer plus de liberté et de responsabilité aux gestionnaires budgétaires ;
- Alléger et simplifier les procédures de la dépense publique ;
- Donner plus de clarté aux choix stratégiques en renforçant la programmation budgétaire pluriannuelle ;
- Renforcer la déconcentration budgétaire pour favoriser une gestion de proximité répondant aux attentes des citoyens ;
- Maintenir la stabilité macro-économique ;
- Libéraliser l'économie et ouverture du secteur public.

Le décret, N°2019-196 portant modalités, procédures et calendrier de la programmation budgétaire, vient identifier les instruments de la programmation budgétaire à savoir :

- Le Document de Programmation Budgétaire à Moyen Terme (DPBMT) qui comprend le CBMT et le CDMT-g ;
- La circulaire de préparation de la loi de finances ;
- Les Cadres de Dépenses à Moyen Terme ministériels (CDMT-m).

Cette dynamique a été renforcée par la circulaire n°260 du 15 avril 2025 du Ministre de l'Économie et des Finances, actant le basculement vers le budget programme à compter de l'exercice 2026. Sur la base de cette circulaire, l'arrêté n°587 du 30 mai 2025 du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget, a institué le Comité de Coordination de la Réforme budgétaire (CCR), chargé, entre autres, de produire le CDMT-m du ministère pour la période 2026-2028, ainsi que le Projet Annuel de Performance (PAP) 2026.

Le processus d'élaboration du CDMT-m, objet de ce rapport, a été accompagné tout au long de son développement par l'expert résident en politique et gestion budgétaire du Programme d'Appui à la Gouvernance Financière et Administrative en Mauritanie (PAGFAM), financé par l'Union européenne.

Introduction

Le Cadre des Dépenses à Moyen Terme ministériel (CDMT-m) est un outil de programmation des dépenses du ministère qui tient compte des indications de ressources communiquées par la circulaire de préparation de la loi de finances, et propose une ventilation à moyen terme des ressources entre les programmes et actions en vue d'atteindre des objectifs précis.

Le CDMT-m est aussi un moyen de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en vue du financement des programmes, notamment lors des phases de pré-arbitrages et arbitrages budgétaires et renforce la préparation du budget annuel dans une approche pluriannuelle, lui donnant plus de crédibilité et d'efficacité.

Le CDMT-m est préparé annuellement et couvre une période de trois ans. Au bout de chaque année les projections du CDMT-m sont mises à jour et l'horizon de la période de projection est repoussée d'une année.

Le CDMT-m vise à :

- Assurer la discipline budgétaire globale ;
- Allouer les ressources de manière efficace ;
- Assurer une prestation efficiente des services publics ;
- Exprimer les besoins de financement des programmes et actions du Ministère, en relation avec les objectifs stratégiques visés ;
- Etablir une cohérence entre les objectifs stratégiques, les programmes et les actions ;
- Renforcer la cohérence entre les charges de fonctionnement et celles d'investissement en s'assurant notamment que les charges récurrentes engendrées par les dépenses en capital sont prises en compte ;
- Donner une bonne lisibilité des interventions du gouvernement sur le moyen terme ;
- Améliorer les conditions de préparation de la loi de finances.

Le CDMT-m est un document montrant la politique budgétaire du ministère, compte tenu des contraintes financières, et les objectifs de performance. Cette politique budgétaire repose sur un ensemble d'objectifs ambitieux visant à renforcer la performance économique, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à assurer la soutenabilité budgétaire.

1. Structure programmatique du Ministère

L'activité du ministère est scindée en cinq programmes :

Tableau 1: Découpage programmatique du Ministère

Programme	Actions	Structures rattachées
Support (code 2.100)	(01) Pilotage, appui et modernisation de l'administration	Cabinet
	(02) Coordination administrative	Direction des affaires administratives et financières (DAAF)
	(03) Contrôle et suivi	Inspection Générale Interne
Budget et Gouvernance des Entreprises publiques (code 1.101)	(01) Pilotage, appui et modernisation du système d'information budgétaire	Direction Générale du Budget
	(02) Programmation budgétaire	
	(03) Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire	
	(04) Tutelle financière	Direction Générale de la Tutelle Financière
Douanes (code 1.102)	(01) Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière	Direction Générale des Douanes
	(02) Surveillance et sécurité	
	(03) Mobilisation des recettes douanières	
Fiscalité (code 1.103)	(01) Pilotage, appui et modernisation de la DGI	Direction Générale des Impôts; Unité de politiques fiscales; Commission fiscales.
	(02) Enquête et contrôle fiscal	
Trésor et Comptabilité Publique (code 1.104)	(01) Pilotage, appui et développement de l'administration du trésor public	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
	(02) Moderniser le réseau comptable et renforcer le système d'information	
	(03) Production, fiabilisation des comptes et gestion de la trésorerie	
	(04) Exécution du budget de l'Etat et des collectivités territoriales	

Pour mieux appréhender le contenu d'un programme et pouvoir calculer son coût, celui-ci est scindé en plusieurs actions. Ces dernières structurent et composent le programme, fournissant ainsi le cadre d'analyse de son contenu.

Chaque action est décomposée en plusieurs activités qui constituent le périmètre de l'expression des demandes de crédits pour un programme, et de la justification de ces demandes.

Ces actions et ces activités rendent plus lisible la politique publique portée par le programme, en explicitant ses grandes composantes.

1.1. Programme Support (code : 2.100)

Conformément à l'article 30 de la LOLF, le programme Support s'engage à soutenir les programmes opérationnels dans l'atteinte de leurs objectifs, il comprend tous les structures qui fournissent une assistance horizontale à tous les programmes.

Il comprend un ensemble de fonctions et d'activités liées à l'administration, qui sont principalement le pilotage, la gouvernance, la gestion des ressources humaines, la logistique, les affaires financières et juridiques ainsi que les achats publics et la

communication. Le programme support est placé sous la responsabilité du Chef de Cabinet du Ministre.

Les acteurs concernés par la mise en œuvre du programme Support du Ministère des Finances sont :

- Le Cabinet ;
- La Direction des Affaires Administratives et Financières ;
- L'Inspection Générale Interne.

Pour une plus grande efficience dans l'utilisation de ses ressources humaines et financières, le programme Support vise les deux objectifs suivants :

i. **Optimiser la gestion des ressources humaines** : La bonne gestion du personnel du Ministère est indispensable à la réalisation des objectifs du département. L'action du programme support est donc fondée sur la meilleure utilisation possible des ressources humaines au service des programmes opérationnels.

ii. **Renforcer la gouvernance des fonctions support :** Une gouvernance efficace des fonctions support constitue un levier essentiel pour améliorer la performance globale du ministère. Le programme Support vise ainsi à renforcer les mécanismes de coordination, de planification et de suivi des activités transversales, telles que la gestion budgétaire, les achats publics, la logistique et les technologies de l'information. L'objectif est de garantir une allocation efficiente des ressources, une meilleure réactivité des services, et une plus grande transparence dans la gestion administrative.

iii. **Moderniser le contrôle interne :** Face aux exigences croissantes de redevabilité et de performance, le programme Support entend moderniser le dispositif de contrôle interne afin de mieux prévenir les risques, fiabiliser les procédures, et assurer la conformité des opérations. Cette modernisation passe par la clarification des rôles et responsabilités, l'automatisation de certains contrôles, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs impliqués. Un contrôle interne efficace contribue à sécuriser la gestion des ressources et à appuyer la mise en œuvre des programmes du ministère.

1.2. Programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (code : 1.101)

Le programme Budget et gouvernance des entreprises publiques est chargé de l'élaboration des documents budgétaires et des projets de loi de finances dont il suit l'exécution, notamment en dépenses. Le programme est également chargé du suivi financier des établissements publics, des sociétés à capitaux publique et autres organismes dans lequel l'Etat détient une participation.

Les acteurs intervenant dans programme Budget sont :

- La Direction Générale du Budget ;
- La Direction Générale de la Tutelle financière.

Les objectifs du programme Budget sont les suivants :

i. **Améliorer la qualité des prévisions et préserver la soutenabilité budgétaire :** Le programme vise à renforcer la qualité des prévisions budgétaires, en s'appuyant sur une meilleure coordination avec les acteurs sectoriels et sur l'utilisation d'outils de prévision plus fiables. L'objectif est de garantir une planification budgétaire réaliste et de préserver l'équilibre des finances publiques à moyen terme.

ii. **Mettre en œuvre la réforme budgétaire :** Le programme accompagne la transition vers une gestion publique axée sur les résultats, à travers l'application du budget-programme et de la programmation pluriannuelle. Il s'agit d'instaurer une culture de performance, en liant les allocations budgétaires aux résultats attendus, tout en respectant les nouvelles procédures de programmation et d'exécution budgétaires.

iii. **Améliorer la gouvernance et la performance des entreprises et établissements publics (EEP) :** Le programme Budget vise à améliorer la supervision financière, administrative et juridique des établissements public et veille à une utilisation rationnelle et légale des deniers publics.

iv. **Moderniser le cadre national de normalisation comptable applicable aux secteurs public et privé :** La modernisation du cadre national de normalisation comptable a pour objectif d'aligner les normes en vigueur sur les standards internationaux, afin d'améliorer la qualité, la fiabilité et la comparabilité de l'information financière produite par les acteurs publics et privés. À travers ce programme, l'État s'engage, en concertation avec les parties prenantes, à mettre en place un référentiel comptable cohérent, moderne et adapté aux exigences de la transparence, de la performance économique et de la bonne gouvernance.

1.3. Programme Douanes (code : 1.102)

Le programme Douanes est piloté par la Direction Générale des Douanes. Ce programme est chargé de trois missions principales à savoir les missions économique, fiscale et surveillance.

- La mission économique : elle consiste à faciliter les échanges commerciaux, à encourager les investissements dans le pays et à participer au développement de l'économie nationale.
- Mission fiscale : elle assure la perception des droits et taxes douaniers sur les importations et exportations de marchandises.

- Mission de surveillance : elle vise à lutter contre la contrebande, les trafics illicites et contribue à la protection de l'environnement et à la sécurité des citoyens et de la société.

Les objectifs du programme Douanes sont les suivants :

i. **Faciliter les opérations de dédouanement des marchandises :** La simplification des procédures et des opérations de dédouanement des marchandises s'inscrit dans le cadre des objectifs poursuivis par la Direction Générale des Douanes qui visent à faciliter le commerce extérieur et à réduire les coûts susceptibles d'être induits par les formalités douanières. La Direction Générale des Douane vise particulièrement optimiser les circuits de dédouanement à travers l'allégement des formalités, leur uniformisation et leur harmonisation. Ainsi la Direction Générale des Douanes vise à simplifier et à automatiser les procédures douanières dans l'objectif de réduire les délais de dédouanement, tout en assurant les opérations de contrôle douanier habituelles ;

ii. **Renforcer la surveillance des frontières et lutter contre la fraude commerciale :** La lutte contre la fraude et le contrôle des marchandises aux frontières sont essentiels pour protéger l'économie nationale et sécuriser les recettes douanières. Le programme Douanes vise à renforcer les dispositifs de surveillance en améliorant les moyens logistiques et humains des brigades douanières. Il s'agit aussi de mieux cibler les contrôles grâce à l'analyse de risque et à l'échange d'informations, afin de détecter plus efficacement les opérations frauduleuses et les trafics illicites.

1.4. Programme Fiscalité (code : 1.103)

Le programme Fiscalité est chargé de l'établissement de l'assiette, du contrôle, de l'action en recouvrement et du recouvrement de l'ensemble des impôts et taxes prévus par le code général des impôts. Il est également chargé d'orienter, d'analyser et de suivre la politique fiscale en évaluant son impact économique et social.

Les acteurs concernés par la mise en œuvre du programme Fiscalité sont :

- La Direction Générale des Impôts ;
- La Commission fiscales ;
- L'Unité de Politiques fiscales.

Les objectifs du programme **Fiscalité** sont les suivants :

i. **Renforcer l'efficacité et la qualité des services fiscaux :** Le programme Fiscalité vise à améliorer le fonctionnement de l'administration fiscale en modernisant ses outils, en renforçant les compétences de ses agents et en

simplifiant les procédures. L'objectif est de rendre les services fiscaux plus accessibles, plus réactifs et plus performants, au bénéfice des contribuables comme de l'État.

ii. **Lutter contre la fraude et renforcer le civisme fiscal :** La lutte contre la fraude fiscale est un levier essentiel pour sécuriser les recettes publiques et promouvoir l'équité devant l'impôt. Le programme met l'accent sur le renforcement du contrôle fiscal, l'exploitation des données fiscales, et la sensibilisation des contribuables afin de favoriser une meilleure conformité volontaire.

iii. **Garantir une fiscalité équitable et transparente :** Pour renforcer la confiance entre l'administration fiscale et les contribuables, le programme œuvre à la mise en place d'un système fiscal plus juste et compréhensible. Cela passe par la clarté des règles, l'équité dans leur application, et une meilleure information des citoyens sur leurs droits et obligations fiscales.

1.5. Programme Trésor et Comptabilité publique (code : 1.104)

Le programme Trésor et Comptabilité publique est piloté par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. Ce programme est chargé de la mobilisation des recettes publiques de l'État et des collectivités locales, il est également chargé de l'exécution de leurs dépenses conformément aux textes juridiques et à la réglementation en vigueur. Le programme prend en charge la tenue des comptes de la Caisse des dépôts et consignations, de la caisse des retraites, des collectivités locales et des établissements publics. Le programme a pour mission d'élaborer les règles de la comptabilité publique, la recherche et la gestion des moyens de trésorerie et la gestion du portefeuille de l'Etat.

Le Programme Trésor et Comptabilité publique vise principalement l'atteinte des objectifs suivants :

i. **Renforcer la capacité financière de l'État et optimiser les recettes non fiscales :** Le programme Trésor et Comptabilité publique vise à mobiliser davantage de ressources internes, notamment à travers une meilleure identification et collecte des recettes non fiscales. Il s'agit de renforcer les capacités des services concernés, d'élargir l'assiette des recettes, et de fiabiliser les circuits de recouvrement. Une gestion plus rigoureuse et proactive de ces ressources permet de soutenir la soutenabilité budgétaire et d'améliorer la trésorerie de l'État.

ii. **Moderniser le cadre comptable et garantir la reddition des comptes :** La fiabilité et la transparence des finances publiques reposent sur un cadre comptable moderne et conforme aux normes. À ce titre, le programme soutient la réforme de la comptabilité publique, la mise à niveau des systèmes

d'information comptables, et le renforcement des compétences des comptables publics. L'objectif est d'assurer une production régulière, sincère et exhaustive des états financiers de l'État, afin de garantir une reddition des comptes de qualité.

iii. **Améliorer la qualité des services :** Le programme veille, à la modernisation des services fournis aux citoyens et aux contribuables par le développement et la digitalisation de ces services.

2. Elaboration du CDMT-m du ministère

La méthode adoptée pour l'élaboration du présent CDMT-m consiste à élaborer d'abord le CDMT-m tendanciel pour la période (N+1, N+3), qui traduit le niveau des dépenses à politique inchangée, puis dans un deuxième temps prendre en considération les initiatives nouvelles pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs de chaque programme.

2.1. CDMT-m Tendanciel

Le CDMT-tendanciel reconduit les dépenses de l'année précédente selon leurs trajectoires nominales en les ventilant par programme, action et partie budgétaire[1]. Ainsi, seules les initiatives nouvelles (économies et mesures nouvelles) clairement justifiées devraient normalement faire l'objet de l'arbitrage.

Les tableaux récapitulatifs suivants décrivent le CDMT-m 2026-2028 tendanciel par programme, action et partie budgétaire.

[1] La méthodologie de calcul sera détaillée en Annexes

Tableau 2: CDMT-m Tendanciel du Ministère pour la période 2026-2028 par : Programme / Action / Partie budgétaire

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Support (code : 2.100)		**159.1**		**174.8**		**149.6**	**120.0**	**331.0**		**200.5**		**149.8**		**146.9**
Pilotage, appui et modernisation de l'administration (01)							**120.0**	**312.3**		**181.8**		**130.6**		**127.7**
Dépenses de personnel								52.9		52.0		51.0		47.3
Dépenses d'acquisition de biens et de services								63.6		64.4		78.0		78.8
Subventions et transferts courants								1.5		1.5		1.6		1.6
Dépenses d'investissement							120.0	194.3		63.8				
Dépenses d'investissement Intérieur							120.0	120.0						
Dépenses d'investissement Extérieur								74.3		63.8				
Autres dépenses														
Coordination administrative (02)								**16.1**		**16.1**		**16.5**		**16.5**
Dépenses de personnel								14.7		14.7		14.7		14.7
Dépenses d'acquisition de biens et de services								1.4		1.4		1.8		1.8
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Contrôle et suivi (03)								**2.6**		**2.7**		**2.7**		**2.7**
Dépenses de personnel								0.8		0.8		0.8		0.8
Dépenses d'acquisition de biens et de services								1.8		1.8		1.9		1.9
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Budget et gouvernance des entreprises publiques (code : 1.101)		**175.9**		**179.9**		**186.5**	**100.0**	**219.5**		**277.6**		**393.0**		**234.5**
Pilotage, appui et modernisation du système d'information budgétaire (01)							**100.0**	**24.7**		**56.9**		**63.0**		**31.7**
Dépenses de personnel								21.1		20.9		20.9		20.9
Dépenses d'acquisition de biens et de services								2.6		2.7		8.7		10.8
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement							100.0	1.0		33.3		33.3		
Dépenses d'investissement Intérieur							100.0	1.0		33.3		33.3		

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Programmation budgétaire (02)								**23.7**		**23.5**		**29.6**		**29.5**
Dépenses de personnel								21.5		21.3		21.3		21.2
Dépenses d'acquisition de biens et de services								2.2		2.2		8.2		8.3
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire (03)								**119.5**		**118.2**		**120.1**		**118.0**
Dépenses de personnel								110.9		109.5		109.1		107.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								8.6		8.7		11.0		11.0
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Tutelle financière (04)								**51.7**		**79.0**		**180.4**		**55.3**
Dépenses de personnel								12.9		12.9		25.7		25.7
Dépenses d'acquisition de biens et de services								2.8		12.1		28.6		29.6
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement								36.0		54.0		126.0		
Dépenses d'investissement Intérieur								6.0		6.0		6.0		
Dépenses d'investissement Extérieur								30.0		48.0		120.0		
Autres dépenses														
Douanes (code : 1.102)		**405.7**		**456.3**		**461.6**	**18.0**	**519.3**		**491.9**		**573.4**		**651.8**
Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière (01)							**18.0**	**369.9**		**343.4**		**410.8**		**403.9**
Dépenses de personnel								201.1		201.2		199.7		203.1
Dépenses d'acquisition de biens et de services								71.4		72.8		141.6		171.1
Subventions et transferts courants								7.4		7.5		7.5		7.6
Dépenses d'investissement							18.0	68.0		40.0		40.0		
Dépenses d'investissement Intérieur							18.0	68.0		40.0		40.0		

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses								22.0		22.0		22.0		22.0
Surveillance et sécurité commerciale (02)								**28.5**		**28.4**		**40.0**		**104.0**
Dépenses de personnel								21.7		21.4		21.3		40.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								6.8		7.0		18.6		64.1
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Mobilisation des recettes douanières (03)								**120.8**		**120.1**		**122.6**		**143.9**
Dépenses de personnel								107.7		106.9		106.6		124.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								13.1		13.3		16.0		19.9
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Fiscalité (code : 1.103)		**248.9**		**275.2**		**268.1**	**24.0**	**279.2**		**273.4**		**273.0**		**266.1**
Pilotage, appui et modernisation de l'administration fiscale (01)							**24.0**	**121.0**		**115.1**		**115.5**		**109.0**
Dépenses de personnel								92.5		91.5		91.4		90.5
Dépenses d'acquisition de biens et de services								18.0		17.6		18.1		18.5
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement							24.0	10.6		6.0		6.0		
Dépenses d'investissement Intérieur							24.0	10.6		6.0		6.0		
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Suivi et contrôle des dossiers fiscaux (02)								**158.2**		**158.3**		**157.5**		**157.1**
Dépenses de personnel								130.5		129.9		128.2		126.9
Dépenses d'acquisition de biens et de services								27.7		28.5		29.3		30.1
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Autres dépenses														
Trésor et comptabilité publique (code : 1.104)		**371.9**		**404.6**		**389.8**		**377.3**		**376.5**		**424.0**		**420.7**
Pilotage, appui et développement de l'administration du trésor public (01)								**104.3**		**107.6**		**142.5**		**141.1**
Dépenses de personnel								94.8		94.8		94.6		93.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								7.4		7.6		47.7		47.9
Subventions et transferts courants								0.2		0.2		0.2		0.2
Dépenses d'investissement								2.0		5.0				
Dépenses d'investissement Intérieur								2.0		5.0				
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Moderniser le réseau comptable et renforcer le système d'information (02)								**124.9**		**123.6**		**124.9**		**123.6**
Dépenses de personnel								109.6		108.0		106.0		104.4
Dépenses d'acquisition de biens et de services								15.3		15.6		18.9		19.2
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Production, fiabilisation des comptes et gestion de la trésorerie (03)								**26.7**		**25.1**		**31.3**		**31.3**
Dépenses de personnel								23.4		21.8		21.8		21.7
Dépenses d'acquisition de biens et de services								3.3		3.3		9.5		9.6
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Exécution du budget de l'Etat et des collectivités territoriales (04)								**121.4**		**120.2**		**125.3**		**124.8**
Dépenses de personnel								104.8		103.4		101.4		100.4
Dépenses d'acquisition de biens et de services								16.5		16.7		23.9		24.4
Subventions et transferts courants														

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														

Tableau 3 : CDMT-m Tendanciel du Ministère pour la période 2026-2028 par : Programme / Partie budgétaire

Par Programme et Parties budgétaires	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Support (code : 2.100)		159.1		174.8		149.6	120.0	331.0		200.5		149.8		146.9
Dépenses de personnel		60.6		67.7		69.4		68.3		67.5		66.6		62.8
Dépenses d'acquisition de biens et de services		93.5		107.1		80.1		66.8		67.6		81.6		82.4
Subventions et transferts courants		1.2						1.5		1.5		1.6		1.6
Dépenses d'investissement		3.8					120.0	194.3		63.8				
Dépenses d'investissement Intérieur		3.8					120.0	120.0						
Dépenses d'investissement Extérieur								74.3		63.8				
Autres dépenses														
Budget et gouvernance des entreprises publiques (code : 1.101)		175.9		179.9		186.5	100.0	219.5		277.6		393.0		234.5
Dépenses de personnel		159.1		164.3		167.1		166.4		164.7		177.1		174.9
Dépenses d'acquisition de biens et de services		16.9		15.6		16.3		16.2		25.6		56.6		59.7
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement						3.1	100.0	37.0		87.3		159.3		
Dépenses d'investissement Intérieur						3.1	100.0	7.0		39.3		39.3		
Dépenses d'investissement Extérieur								30.0		48.0		120.0		
Autres dépenses														
Douanes (code : 1.102)		405.7		456.3		461.6	18.0	519.3		491.9		573.4		651.8
Dépenses de personnel		305.5		327.5		329.9		330.5		329.5		327.6		367.1
Dépenses d'acquisition de biens et de services		57.5		79.1		72.6		91.4		93.0		176.2		255.1

Par Programme et Parties budgétaires	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Subventions et transferts courants		2.6		2.5		7.0		7.4		7.5		7.5		7.6
Dépenses d'investissement				7.2		12.0	18.0	68.0		40.0		40.0		
Dépenses d'investissement Intérieur				7.2		12.0	18.0	68.0		40.0		40.0		
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses		40.0		40.0		40.0		22.0		22.0		22.0		22.0
Fiscalité (code : 1.103)		**248.9**		**275.2**		**268.1**	**24.0**	**279.2**		**273.4**		**273.0**		**266.1**
Dépenses de personnel		211.1		223.1		223.3		223.0		221.3		219.6		217.4
Dépenses d'acquisition de biens et de services		37.8		52.1		44.8		45.7		46.1		47.5		48.6
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement							24.0	10.6		6.0		6.0		
Dépenses d'investissement Intérieur							24.0	10.6		6.0		6.0		
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Trésor et comptabilité publique (code : 1.104)		**371.9**		**404.6**		**389.8**		**377.3**		**376.5**		**424.0**		**420.7**
Dépenses de personnel		319.0		335.3		334.5		332.5		328.1		323.8		319.5
Dépenses d'acquisition de biens et de services		52.6		64.2		51.6		42.5		43.2		100.0		101.1
Subventions et transferts courants		0.2		0.1		0.1		0.2		0.2		0.2		0.2
Dépenses d'investissement				5.0		3.6		2.0		5.0				
Dépenses d'investissement Intérieur				5.0		3.6		2.0		5.0				
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														

Tableau 4: CDMT-m Tendanciel du Ministère pour la période 2025-2027 par programme et par partie budgétaire

Budget du ministère par partie	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Total		**1 361.5**		**1 490.8**		**1 455.5**	**262.0**	**1 726.3**		**1 619.9**		**1 813.2**		**1 720.0**

Budget du ministère par partie	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses de personnel		1 055.3		1 117.8		1 124.2		1 120.7		1 111.1		1 114.7		1 141.7
Dépenses d'acquisition de biens et de services		258.4		318.2		265.4		262.5		275.5		461.9		546.9
Subventions et transferts courants		4.0		2.6		7.1		9.1		9.2		9.3		9.4
Dépenses d'investissement		3.8		12.2		18.8	262.0	311.9		202.2		205.3		
Dépenses d'investissement Intérieur		3.8		12.2		18.8	262.0	207.6		90.3		85.3		
Dépenses d'investissement Extérieur								104.3		111.8		120.0		
Autres dépenses		40.0		40.0		40.0		22.0		22.0		22.0		22.0

2.2. Les initiatives nouvelles

Les initiatives nouvelles et les économies par rapport à la ligne de référence doivent refléter parfaitement les efforts menés par le responsable de programme afin d'atteindre les objectifs globaux du programme.

La partie suivante décrit les initiatives nouvelles (activités nouvelles) qui pourraient contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques tracés par les différents programmes du Ministère des Finances.

2.1.1. Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support

Tableau 5: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support (2026)

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de l'administration	Renforcement des capacités de gestion administrative et financière	Création cellule DAAF des formations en finances publiques	1 500 000
			6 000 000
		Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIRH)	4 000 000
	Modernisation de la gestion documentaire et des archives	Gestion informatisée de l'archivage	400 000
	Renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Consultant pour suivi des créations de fiches des postes	6 000 000
Coordination administrative	Développement de la communication institutionnelle	Honoraires consultants médiatique (site du ministère et réseaux sociaux)	350 000
Contrôle et suivi	Mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne et de suivi-évaluation		

Tableau 6: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support (2027)

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière	Appui à la formation et au rayonnement régional du ministère	Organistion CIFP 2027	4 000 000
	Renforcement des capacités de gestion administrative et financière	Création cellule DAAF des formations en finances publiques	
		Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIRH)	

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
	Modernisation de la gestion documentaire et des archives	Gestion informatisée de l'archivage	
	Renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Consultant pour suivi des créations de fiches des postes	
Coordination administrative	Développement de la communication institutionnelle	Honoraires consultants médiatique (site du ministère et réseaux sociaux)	
Contrôle et suivi	Mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne et de suivi-évaluation		

Tableau 7: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Support (2028)

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière	Appui à la formation et au rayonnement régional du ministère	Organistion CIFP 2027	
	Renforcement des capacités de gestion administrative et financière	Création cellule DAAF des formations en finances publiques	
		Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIRH)	
	Modernisation de la gestion documentaire et des archives	Gestion informatisée de l'archivage	
	Renforcement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	Consultant pour suivi des créations de fiches des postes	
Coordination administrative	Développement de la communication institutionnelle	Honoraires consultants médiatique (site du ministère et réseaux sociaux)	
Contrôle et suivi	Mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne et de suivi-évaluation		

2.1.1. Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget

Tableau 8: Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (2026)

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation du système d'information budgétaire	Renforcement du pilotage stratégique et de la gouvernance budgétaire	Pilotage	6 000 000
	Développement et déploiement d'un système d'information budgétaire	Système d'information	4 000 000
		Déploiement d'outils	
Programmation budgétaire	Amélioration des prévisions budgétaires	Modernisation des prévisions budgétaires	1 500 000
	Renforcement des capacités des acteurs à travers la vulgarisation des outils et méthodes budgétaires	Formations sur les nouveaux outils et guides	3 500 000
		Production de la LF et DPBMT	2 500 000
Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire	Suivi de la performance budgétaire et analyse des résultats	Analyse des PAPs et RAPs	2 000 000
Tutelle financière	Renforcement des capacités humaines de la DGTF	Recrutement de 94 cadres	
		Formation du personnel de la DGTF	1 920 000
	Mise à niveau des infrastructures de la DGTF	Recrutement d'un consultant pour l'étude technique et financière du siège	2 000 000
		Location d'un siège provisoire	7 200 000
		Acquisition de meubles et matériel de bureau pour le siège provisoire	5 850 000
	Logistique et moyens généraux	Acquisition de consommables et produits d'entretien	2 500 000

Tableau 9: Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (2027)

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation du système d'information budgétaire	Renforcement du pilotage stratégique et de la gouvernance budgétaire	Pilotage	500000
	Développement et déploiement d'un système d'information budgétaire	Système d'information	4000000
		Déploiement d'outils	1500000

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Programmation budgétaire	Amélioration des prévisions budgétaires	Modernisation des prévisions budgétaires	
	Renforcement des capacités des acteurs à travers la vulgarisation des outils et méthodes budgétaires	Formations sur les nouveaux outils et guides	
		Production de la LF et DPBMT	
Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire	Suivi de la performance budgétaire et analyse des résultats	Analyse des PAPs et RAPs	
Tutelle financière	Renforcement des capacités humaines de la DGTF		
	Mise à niveau des infrastructures de la DGTF	Travaux de construction du siège de la DGTF	32 000 000
		Location d'un siège provisoire	
		Acquisition de meubles et matériel de bureau pour le siège provisoire	
	Logistique et moyens généraux	Acquisition de consommables et produits d'entretien	

Tableau 10: Les mesures nouvelles proposées par le programme Budget et gouvernance des entreprises publiques (2028)

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation du système d'information budgétaire	Renforcement du pilotage stratégique et de la gouvernance budgétaire	Pilotage	1000000
	Développement et déploiement d'un système d'information budgétaire	Système d'information	4000000
		Déploiement d'outils	
Programmation budgétaire	Amélioration des prévisions budgétaires	Modernisation des prévisions budgétaires	
	Renforcement des capacités des acteurs à travers la vulgarisation des outils et méthodes budgétaires	Formations sur les nouveaux outils et guides	
		Production de la LF et DPBMT	
Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire	Suivi de la performance budgétaire et analyse des résultats	Analyse des PAPs et RAPs	

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Tutelle financière	Renforcement des capacités humaines de la DGTF	Recrutement de 40 cadres	
	Mise à niveau des infrastructures de la DGTF	Travaux de construction du siège de la DGTF	32 000 000
		Location d'un siège provisoire	
		Acquisition de meubles et matériel de bureau pour le siège provisoire	
	Logistique et moyens généraux	Acquisition de consommables et produits d'entretien	

2.1.2. Les mesures nouvelles proposées par le programme Douanes

Tableau 11: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Douanes (2026)

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière (01)	Renforcement des capacités logistiques et administratives	Acquisition de 10 véhicules berlines	12 000 000
		Réhabilitation station carburant et garage	8 500 000
		Acquisition de scellés douaniers	2 500 000
		Acquisition de 02 camion pour le transport logistique	9 000 000
	Amélioration des infrastructures administrées par la DGD	Construction de la Direction Interrégionale de Nouakchott	107 000 000
		Clôture et aménagement partiel du terrain (2,4 ha/7,4ha), construction bureau douanes port Ndiago (7,4 ha), logements, abri scanneur et pont bascule	80 000 000
		Dallage terre-plein GIR surface 11 200 m2	21 000 000
		Aménagement du terre-plein du port de Nouakchott	0
	Développement et gestion des systèmes de télécommunication sécurisés	Système de suivi de transit : Acquisition de balises pour transit	6 000 000
		Abonnement satellite pour réseau VSAT	60 000 000
Surveillance et sécurité commerciale (02)	Renforcement des capacités de détection et de contrôle	Acquisition et installation de scanners fixes intrusifs pour le port de Nouakchott	80 000 000
		Lutte contre drogue, stupéfiants, blanchiment et terrorisme	5 500 000

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
		Acquisition détecteurs portatifs explosifs, drogues, matières précieuses, etc	13 500 000
		Acquisition de 05 scanners portables	12 500 000
	Renforcement des moyens de transport pour la surveillance	Acquisition de 30 véhicules 4x4	60 000 000
		Acquisition de 01 bus pour le personnel (30 places)	3 500 000
		Acquisition de quads	10 400 000
		Acquisition de motos	4 400 000
	Renforcement des infrastructures de surveillance aux frontières	Construction de 02 postes frontaliers	20 000 000
	Renforcement des capacités d'intervention et de surveillance aérienne et fluviale	Acquisition de 6 Drones	1 946 880
		Acquisition de 4 Vedettes Fluviales	14 000 000
	Renforcement des unités d'intervention et des capacités opérationnelles	Acquisition de chiens pour la brigade cynophile	1 200 000
		Equipements postes de Lexeiba, Chgeuig et Abdel Bagrou	450 000
		Gilets pare-balle	6 750 000
		Acquisition de casques	1 000 000
		Acquisition de menottes	5 000 000
		Acquisition de lunettes infrarouges	10 000 000
		Herses de sécurité	500 000
		Acquisition d'appareils portatifs réseau talkie-walkie	3 000 000
		Acquisition de 1000 pistolets	90 000 000
		Recrutement de 280 Préposés	22 596 000
		Recrutement de 5 Contrôleurs	750 000
		Recrutement de 5 Inspecteurs	750 000
		Acquisition de 200 fusils	40 000 000
Mobilisation des recettes douanières (03)	Renforcement des capacités fiscales et de contrôle	Recrutement de 5 Contrôleurs	750 000
		Recrutement de 5 Inspecteurs	750 000
	Amélioration des infrastructures douanières pour le dédouanement	Réhabilitation du magasin dépôt DGD	22 000 000
		Réhabilitation du poste Agui Choum	2 000 000
		Construction du bureau de Gougui	20 000 000
		Extension et réhabilitation du siège de la DGD	27 500 000

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
	Amélioration des capacités de manutention pour le traitement des marchandises	Acquisition de 02 grues de manutention	8 000 000

Tableau 12: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Douanes (2027)

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière (01)	Renforcement des capacités logistiques et administratives	Construction d'un Centre de Formation	150 000 000
		Acquisition véhicules station wagon pour DGA et Directeurs interrégionaux	40 000 000
		Réhabilitation station carburant et garage	4 500 000
	Amélioration des infrastructures administrées par la DGD	Construction de la Direction Interrégionale de Nouakchott	181 925 000
		Clôture et aménagement partiel du terrain (2,4 ha/7,4ha), construction bureau douanes port Ndiago (7,4 ha), logements, abri scanneur et pont bascule	60 000 000
		Construction de la Direction Interrégionale du Nord, aménagement, clôture mur et construction	30 000 000
		Construction Bureau BTS Nouadhibou	20 000 000
	Amélioration des systèmes d'information	Acquisition téléphones satellitaires (Thurayya)	1 250 000
		Migration système SYDONIA	80 000 000
	Développement et gestion des systèmes de télécommunication sécurisés	Système de suivi de transit : Acquisition de balises pour transit	4 000 000
Surveillance et sécurité commerciale (02)	Renforcement des capacités de détection et de contrôle	Acquisition de 05 scanners portables	12 500 000
		Acquisition de camions-scanners fixes	70 000 000
		Acquisition détecteurs portatifs explosifs, drogues, matières précieuses, etc	13 500 000
		Acquisition, installation de scanners fixes (un au port de Nouadhibou)	80 000 000

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
	Renforcement des infrastructures de surveillance aux frontières	Construction 03 postes douanes	30 000 000
		Équipements postes de 3 postes	450 000
	Renforcement des moyens de transport pour la surveillance	Acquisition de 30 véhicules 4x4	62 400 000
		Acquisition de caravanes pour postes mobiles	13 000 000
		Acquisition de 02 bus pour le personnel	7 000 000
	Renforcement des capacités d'intervention et de surveillance aérienne et fluviale	Acquisition de 4 vedettes fluviales	14 000 000
		Acquisition de drones	1 946 880
	Renforcement des unités d'intervention et des capacités opérationnelles	Recrutement de 5 Contrôleurs	750 000
		Recrutement de 5 Inspecteurs	750 000
		Recrutement de 200 Préposés	Outil BDPEMT
Mobilisation des recettes douanières (03)	Renforcement des capacités fiscales et de contrôle	Recrutement de 5 Contrôleurs	750 000
		Recrutement de 5 Inspecteurs	750 000
	Amélioration des infrastructures douanières pour le dédouanement	Construction d'un Bureau Nouakchott Ville	
		Construction des Dépots à ROSSO	
	Amélioration des capacités de manutention pour le traitement des marchandises	Acquisition de 02 grues de manutention	8 000 000

Tableau 13: Les initiatives nouvelles proposées par le programme Douanes (2028)

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière (01)	Renforcement des capacités logistiques et administratives	Équipement du Centre de formation	45 000 000
		Construction d'un Centre de Formation	100 000 000
		Réhabilitation station carburant et garage	2 000 000
		Acquisition de 10 véhicules berlines	15 000 000
	Amélioration des infrastructures administrées par la DGD	Construction bureau Douanes N'Diago et logements personnels	94 949 592
		Construction siège bureau d'Akjoujt	20 000 000

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
		Réhabilitation logements douanes Nouakchott	70 000 000
Surveillance et sécurité commerciale (02)	Renforcement des capacités de détection et de contrôle	Acquisition de 10 scanners portables	25 000 000
		Acquisition, installation de scanners fixes	80 000 000
	Renforcement des moyens de transport pour la surveillance	Acquisition de 30 véhicules 4x4	64 896 000
		Acquisition de 01 bus pour le personnel	3 500 000
	Renforcement des infrastructures de surveillance aux frontières	Construction de 03 postes frontaliers	30 000 000
	Renforcement des capacités d'intervention et de surveillance aérienne et fluviale	Acquisition de 4 vedettes fluviales	14 000 000
		Acquisition de drones	3 244 800
	Renforcement des unités d'intervention et des capacités opérationnelles	Recrutement de 5 Contrôleurs	750 000
		Recrutement de 5 Inspecteurs	750 000
		Recrutement de 200 Préposés	16 140 000
Mobilisation des recettes douanières (03)	Renforcement des capacités fiscales et de contrôle	Recrutement de 5 Contrôleurs	750 000
		Recrutement de 5 Inspecteurs	750 000
	Amélioration des infrastructures douanières pour le dédouanement	Construction terre-plein douanes wharf	15 000 000
		Construction Bureaux Douane Sélibaby	20 000 000
		Construction du terre-plein des Bureaux Port	24 668 000
		Acquisition et installation de 2 ponts bascules Rosso	9 000 000
		Construction du siège DIR du Nord	55 794 960
		Construction du siège DIR de l'Est	95 605 144

2.1.1. Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité

Tableau 14: Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité (2026)

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation	Renforcement des capacités institutionnelles et	Construction du siège de la DGI	100 000 000
		Étude sur l'opportunité de création d'un réseau comptable de la DGI	800 000

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
de la DGI	infrastructurelles de la DGI		
	Modernisation du système d'information fiscal	Mise en service du système TaxView	600 000
		Interfaçage entre le système d'information de la DGI et les autres entités publiques (domaines, CNSS, SOMELEC, ANSADE, etc.)	900 000
		Mise en service d'une solution d'archivage numérique sécurisée	
	Renforcement du cadre juridique et des dispositifs de pilotage fiscal	Élaboration d'un cadre juridique pour la facture normalisée	
		Réflexion sur l'opportunité de création d'un nouveau régime fiscal des petits contribuables	
		Encadrement du rôle des conseillers fiscaux et des experts-comptables	
Enquête et contrôle fiscal	Mise en œuvre de mécanismes d'élargissement de l'assiette fiscale et de lutte contre l'évasion	Mise en œuvre de la procédure de compensation fiscale	1 000 000
		Opérationnalisation de l'unité d'échange de renseignements fiscaux	

Tableau 15: Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité (2027)

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de la DGI	Renforcement des capacités institutionnelles et infrastructurelles de la DGI	Construction du siège de la DGI	50 000 000
		Étude sur l'opportunité de création d'un réseau comptable de la DGI	700 000
	Modernisation du système d'information fiscal	Mise en service du système TaxView	
		Interfaçage entre le système d'information de la DGI et les autres entités publiques (domaines, CNSS, SOMELEC, ANSADE, etc.)	600 000
		Mise en service d'une solution d'archivage numérique sécurisée	1 000 000
	Renforcement du cadre juridique et des dispositifs de pilotage fiscal	Élaboration d'un cadre juridique pour la facture normalisée	
		Réflexion sur l'opportunité de création d'un nouveau régime fiscal des petits contribuables	
		Encadrement du rôle des conseillers fiscaux et des experts-comptables	

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Enquête et contrôle fiscal	Mise en œuvre de mécanismes d'élargissement de l'assiette fiscale et de lutte contre l'évasion	Mise en œuvre de la procédure de compensation fiscale	
		Opérationnalisation de l'unité d'échange de renseignements fiscaux	2000000

Tableau 16: Les mesures nouvelles proposées par le programme Fiscalité (2028)

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et modernisation de la DGI	Renforcement des capacités institutionnelles et infrastructurelles de la DGI	Construction du siège de la DGI	
		Étude sur l'opportunité de création d'un réseau comptable de la DGI	
	Modernisation du système d'information fiscal	Mise en service du système TaxView	
		Interfaçage entre le système d'information de la DGI et les autres entités publiques (domaines, CNSS, SOMELEC, ANSADE, etc.)	600 000
		Mise en service d'une solution d'archivage numérique sécurisée	1 000 000
	Renforcement du cadre juridique et des dispositifs de pilotage fiscal	Élaboration d'un cadre juridique pour la facture normalisée	20 000 000
		Réflexion sur l'opportunité de création d'un nouveau régime fiscal des petits contribuables	
		Encadrement du rôle des conseillers fiscaux et des experts-comptables	200 000
Enquête et contrôle fiscal	Mise en œuvre de mécanismes d'élargissement de l'assiette fiscale et de lutte contre l'évasion	Mise en œuvre de la procédure de compensation fiscale	
		Opérationnalisation de l'unité d'échange de renseignements fiscaux	1500000

2.1.2. Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et Comptabilité Publique

Tableau 17: Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et comptabilité publique (2026)

Actions	2026		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et développement de l'administration du trésor public	Pilotage		15 000 000
	Optimiser la gestion des ressources humaines et moyens généraux		25 000 000
Moderniser le réseau comptable et renforcer le système d'information	Reforme comptable		3 000 000
	Systémes d'informations intégrés, securisés et déployer		15 000 000
	Digitalisation et développement de E-services		10 000 000
Production, fiabilisation des comptes et gestion de la trésorerie	Renforcement de la Qualité Comptable		3 000 000
	Améliorer le pilotage, la prévision et la gestion active de la trésorerie.		3 000 000
Exécution du budget de l'Etat et des collectivités territoriales	Production des données d'exécution budgétaire fiables dans le délai requis.		3 000 000
	Renforcement de la comptabilité des collectivités territoriales		4 000 000

Tableau 18: Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et comptabilité publique (2027)

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et développement de l'administration	Pilotage		
	Optimiser la gestion des ressources humaines et moyens généraux		

Actions	2027		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
du trésor public			
Moderniser le réseau comptable et renforcer le système d'information	Reforme comptable		
	Systémes d'informations intégrés, securisés et déployer		16 500 000
	Digitalisation et développement de E-services		11 000 000
Production, fiabilisation des comptes et gestion de la trésorerie	Renforcement de la Qualité Comptable		
	Améliorer le pilotage, la prévision et la gestion active de la trésorerie.		
Exécution du budget de l'Etat et des collectivités territoriales	Production des données d'exécution budgétaire fiables dans le délai requis.		
	Renforcement de la comptabilité des collectivités territoriales		

Tableau 19: Les mesures nouvelles proposées par le programme Trésor et comptabilité publique (2028)

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Pilotage, appui et développement de l'administration du trésor public	Pilotage		
	Optimiser la gestion des ressources humaines et moyens généraux		
Moderniser le réseau comptable et renforcer le système d'information	Reforme comptable		
	Systémes d'informations intégrés, securisés et déployer		18 975 000
	Digitalisation et développement de E-services		12 650 000

Actions	2028		
	Libellé de l'activité	Moyens	Coût (MRU)
Production, fiabilisation des comptes et gestion de la trésorerie	Renforcement de la Qualité Comptable		
	Améliorer le pilotage, la prévision et la gestion active de la trésorerie.		
Exécution du budget de l'Etat et des collectivités territoriales	Production des données d'exécution budgétaire fiables dans le délai requis.		
	Renforcement de la comptabilité des collectivités territoriales		

3. CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027

Tableau 20: CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027 par : Programme / Action / Partie budgétaire

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Support (code : 2.100)		**159.1**		**174.8**		**149.6**	**120.0**	**331.0**	**4.0**	**218.9**		**153.8**		**146.9**
Pilotage, appui et modernisation de l'administration (01)							**120.0**	**312.3**	**4.0**	**199.8**		**134.6**		**127.7**
Dépenses de personnel								52.9		53.6		51.0		47.3
Dépenses d'acquisition de biens et de services								63.6		76.8		82.0		78.8
Subventions et transferts courants								1.5		1.5		1.6		1.6
Dépenses d'investissement							120.0	194.3	4.0	67.8				
Dépenses d'investissement Intérieur							120.0	120.0	4.0	4.0				
Dépenses d'investissement Extérieur								74.3		63.8				
Autres dépenses														
Coordination administrative (02)								**16.1**		**16.4**		**16.5**		**16.5**
Dépenses de personnel								14.7		14.7		14.7		14.7
Dépenses d'acquisition de biens et de services								1.4		1.7		1.8		1.8
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Contrôle et suivi (03)								**2.6**		**2.7**		**2.7**		**2.7**
Dépenses de personnel								0.8		0.8		0.8		0.8
Dépenses d'acquisition de biens et de services								1.8		1.8		1.9		1.9
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Budget et gouvernance des entreprises publiques (code : 1.101)		**175.9**		**179.9**		**186.5**	**100.0**	**219.5**	**8.7**	**326.3**	**68.0**	**431.0**	**4.0**	**277.0**
Pilotage, appui et modernisation du système d'information budgétaire (01)							**100.0**	**24.7**	**4.0**	**66.9**	**4.0**	**69.0**	**4.0**	**36.7**
Dépenses de personnel								21.1		20.9		20.9		20.9
Dépenses d'acquisition de biens et de services								2.6		8.7		10.7		11.8
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement							100.0	1.0	4.0	37.3	4.0	37.3	4.0	4.0
Dépenses d'investissement Intérieur							100.0	1.0	4.0	37.3	4.0	37.3	4.0	4.0
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Programmation budgétaire (02)								**23.7**		**31.0**		**29.6**		**29.5**
Dépenses de personnel								21.5		21.3		21.3		21.2
Dépenses d'acquisition de biens et de services								2.2		9.7		8.2		8.3
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire (03)								**119.5**		**120.2**		**120.1**		**118.0**
Dépenses de personnel								110.9		109.5		109.1		107.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								8.6		10.7		11.0		11.0
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Tutelle financière (04)								**51.7**	**4.7**	**108.2**	**64.0**	**212.4**		**92.8**
Dépenses de personnel								12.9		22.6		25.7		31.2
Dépenses d'acquisition de biens et de services								2.8		26.9		28.6		29.6
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement								36.0	4.7	58.7	64.0	158.0		32.0
Dépenses d'investissement Intérieur								6.0	4.7	10.7	64.0	38.0		32.0
Dépenses d'investissement Extérieur								30.0		48.0		120.0		
Autres dépenses														
Douanes (code : 1.102)		**405.7**		**456.3**		**461.6**	**18.0**	**519.3**	**894.9**	**1 291.9**	**896.8**	**1 566.1**	**572.7**	**1 393.8**
Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière (01)							**18.0**	**369.9**	**479.4**	**650.1**	**584.5**	**1 079.0**	**132.0**	**801.4**
Dépenses de personnel								201.1		201.2		200.6		203.1
Dépenses d'acquisition de biens et de services								71.4		142.0		147.4		194.2
Subventions et transferts courants								7.4		7.5		7.5		7.6
Dépenses d'investissement							18.0	68.0	479.4	277.5	584.5	701.4	132.0	374.5
Dépenses d'investissement Intérieur							18.0	68.0	479.4	277.5	584.5	701.4	132.0	374.5
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses								22.0		22.0		22.0		22.0
Surveillance et sécurité commerciale (02)								**28.5**	**335.9**	**440.6**	**304.3**	**351.7**	**220.6**	**342.9**
Dépenses de personnel								21.7		21.4		26.0		40.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								6.8		83.2		21.4		82.3
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement									335.9	335.9	304.3	304.3	220.6	220.6
Dépenses d'investissement Intérieur									335.9	335.9	304.3	304.3	220.6	220.6

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Mobilisation des recettes douanières (03)								**120.8**	**79.5**	**201.1**	**8.0**	**135.3**	**220.1**	**249.4**
Dépenses de personnel								107.7		106.9		111.2		124.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								13.1		14.8		16.1		19.9
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement									79.5	79.5	8.0	8.0	220.1	105.5
Dépenses d'investissement Intérieur									79.5	79.5	8.0	8.0	220.1	105.5
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Fiscalité (code : 1.103)		**248.9**		**275.2**		**268.1**	**24.0**	**279.2**	**153.3**	**376.7**	**4.3**	**327.3**	**23.3**	**289.4**
Pilotage, appui et modernisation de l'administration fiscale (01)							**24.0**	**121.0**	**152.3**	**217.4**	**2.3**	**167.8**	**21.8**	**130.8**
Dépenses de personnel								92.5		91.5		91.4		90.5
Dépenses d'acquisition de biens et de services								18.0		17.6		18.1		18.5
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement							24.0	10.6	152.3	108.3	2.3	58.3	21.8	21.8
Dépenses d'investissement Intérieur							24.0	10.6	152.3	108.3	2.3	58.3	21.8	21.8
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Suivi et contrôle des dossiers fiscaux (02)								**158.2**	**1.0**	**159.3**	**2.0**	**159.5**	**1.5**	**158.6**
Dépenses de personnel								130.5		129.9		128.2		126.9
Dépenses d'acquisition de biens et de services								27.7		28.5		29.3		30.1
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement									1.0	1.0	2.0	2.0	1.5	1.5
Dépenses d'investissement Intérieur									1.0	1.0	2.0	2.0	1.5	1.5
Dépenses d'investissement Extérieur														

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Autres dépenses														
Trésor et comptabilité publique (code : 1.104)		**371.9**		**404.6**		**389.8**		**377.3**	**25.0**	**457.5**	**27.5**	**451.5**	**31.6**	**452.4**
Pilotage, appui et développement de l'administration du trésor public (01)								**104.3**		**147.6**		**142.5**		**141.1**
Dépenses de personnel								94.8		94.8		94.6		93.0
Dépenses d'acquisition de biens et de services								7.4		47.6		47.7		47.9
Subventions et transferts courants								0.2		0.2		0.2		0.2
Dépenses d'investissement								2.0		5.0				
Dépenses d'investissement Intérieur								2.0		5.0				
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Moderniser le réseau comptable et renforcer le système d'information (02)								**124.9**	**25.0**	**151.6**	**27.5**	**152.4**	**31.6**	**155.2**
Dépenses de personnel								109.6		108.0		106.0		104.4
Dépenses d'acquisition de biens et de services								15.3		18.6		18.9		19.2
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement									25.0	25.0	27.5	27.5	31.6	31.6
Dépenses d'investissement Intérieur									25.0	25.0	27.5	27.5	31.6	31.6
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Production, fiabilisation des comptes et gestion de la trésorerie (03)								**26.7**		**31.1**		**31.3**		**31.3**
Dépenses de personnel								23.4		21.8		21.8		21.7
Dépenses d'acquisition de biens et de services								3.3		9.3		9.5		9.6
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														

	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Autres dépenses														
Exécution du budget de l'Etat et des collectivités territoriales (04)								**121.4**		**127.2**		**125.3**		**124.8**
Dépenses de personnel								104.8		103.4		101.4		100.4
Dépenses d'acquisition de biens et de services								16.5		23.7		23.9		24.4
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement														
Dépenses d'investissement Intérieur														
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														

Tableau 21: CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027 par : Programme / Partie Budgétaire

Par Programme et Parties budgétaires	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Support (code : 2.100)		**159.1**		**174.8**		**149.6**	**120.0**	**331.0**	**4.0**	**218.9**		**153.8**		**146.9**
Dépenses de personnel		60.6		67.7		69.4		68.3		69.1		66.6		62.8
Dépenses d'acquisition de biens et de services		93.5		107.1		80.1		66.8		80.4		85.6		82.4
Subventions et transferts courants		1.2						1.5		1.5		1.6		1.6
Dépenses d'investissement		3.8					120.0	194.3	4.0	67.8				
Dépenses d'investissement Intérieur		3.8					120.0	120.0	4.0	4.0				
Dépenses d'investissement Extérieur								74.3		63.8				
Autres dépenses														
Budget et gouvernance des entreprises publiques (code : 1.101)		**175.9**		**179.9**		**186.5**	**100.0**	**219.5**	**8.7**	**326.3**	**68.0**	**431.0**	**4.0**	**277.0**
Dépenses de personnel		159.1		164.3		167.1		166.4		174.4		177.1		180.3
Dépenses d'acquisition de biens et de services		16.9		15.6		16.3		16.2		55.9		58.6		60.7

Par Programme et Parties budgétaires	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement						3.1	100.0	37.0	8.7	96.0	68.0	195.3	4.0	36.0
Dépenses d'investissement Intérieur						3.1	100.0	7.0	8.7	48.0	68.0	75.3	4.0	36.0
Dépenses d'investissement Extérieur								30.0		48.0		120.0		
Autres dépenses														
Douanes (code : 1.102)		**405.7**		**456.3**		**461.6**	**18.0**	**519.3**	**894.9**	**1 291.9**	**896.8**	**1 566.1**	**572.7**	**1 393.8**
Dépenses de personnel		305.5		327.5		329.9		330.5		329.5		337.8		367.1
Dépenses d'acquisition de biens et de services		57.5		79.1		72.6		91.4		240.0		184.9		296.4
Subventions et transferts courants		2.6		2.5		7.0		7.4		7.5		7.5		7.6
Dépenses d'investissement				7.2		12.0	18.0	68.0	894.9	692.9	896.8	1 013.8	572.7	700.6
Dépenses d'investissement Intérieur				7.2		12.0	18.0	68.0	894.9	692.9	896.8	1 013.8	572.7	700.6
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses		40.0		40.0		40.0		22.0		22.0		22.0		22.0
Fiscalité (code : 1.103)		**248.9**		**275.2**		**268.1**	**24.0**	**279.2**	**153.3**	**376.7**	**4.3**	**327.3**	**23.3**	**289.4**
Dépenses de personnel		211.1		223.1		223.3		223.0		221.3		219.6		217.4
Dépenses d'acquisition de biens et de services		37.8		52.1		44.8		45.7		46.1		47.5		48.6
Subventions et transferts courants														
Dépenses d'investissement							24.0	10.6	153.3	109.3	4.3	60.3	23.3	23.3
Dépenses d'investissement Intérieur							24.0	10.6	153.3	109.3	4.3	60.3	23.3	23.3
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														
Trésor et comptabilité publique (code : 1.104)		**371.9**		**404.6**		**389.8**		**377.3**	**25.0**	**457.5**	**27.5**	**451.5**	**31.6**	**452.4**
Dépenses de personnel		319.0		335.3		334.5		332.5		328.1		323.8		319.5
Dépenses d'acquisition de biens et de services		52.6		64.2		51.6		42.5		99.2		100.0		101.1
Subventions et transferts courants		0.2		0.1		0.1		0.2		0.2		0.2		0.2
Dépenses d'investissement				5.0		3.6		2.0	25.0	30.0	27.5	27.5	31.6	31.6

Par Programme et Parties budgétaires	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Dépenses d'investissement Intérieur				5.0		3.6		2.0	25.0	30.0	27.5	27.5	31.6	31.6
Dépenses d'investissement Extérieur														
Autres dépenses														

Tableau 22: CDMT-m initial consolidé du ministère pour la période 2025-2027 par : Partie budgétaire

Budget du ministère par partie	2022		2023		2024		LFR 2025		2026		2027		2028	
	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP	CE	CP
Total		**1 361.5**		**1 490.8**		**1 455.5**	**262.0**	**1 726.3**	**1 085.9**	**2 671.2**	**996.6**	**2 929.7**	**631.6**	**2 559.4**
Dépenses de personnel		1 055.3		1 117.8		1 124.2		1 120.7		1 122.3		1 124.9		1 147.2
Dépenses d'acquisition de biens et de services		258.4		318.2		265.4		262.5		521.6		476.6		589.2
Subventions et transferts courants		4.0		2.6		7.1		9.1		9.2		9.3		9.4
Dépenses d'investissement		3.8		12.2		18.8	262.0	311.9	1 085.9	996.1	996.6	1 296.9	631.6	791.6
Dépenses d'investissement Intérieur		3.8		12.2		18.8	262.0	207.6	1 085.9	884.3	996.6	1 176.9	631.6	791.6
Dépenses d'investissement Extérieur								104.3		111.8		120.0		
Autres dépenses		40.0		40.0		40.0		22.0		22.0		22.0		22.0

Annexes

Méthode et hypothèses pour l'élaboration du CDMT-m tendanciel

Tableau 23: Tableau de passage pour la construction des projections budgétaires

(Million MRU)	N-3	N-2	N-1	Budget (N)	N+1				N+2				N+3			
					Ligne de référence	Changements (+)	Changements (-)	CDMT	Ligne de référence	Changements (+)	Changements (-)	CDMT	Ligne de référence	Changements (+)	Changements (-)	CDMT
Dépenses du budget de l'Etat																
Dépenses de personnel																
Dépenses d'acquisition de biens et services																
Subventions et transferts courants																
Dépenses d'Investissement																
Subventions et transferts en capital																
Autres dépenses																

Coût en N+1 des activités inscrites dans le budget N

Coût en N+2 des activités inscrites dans le budget

Coût en N+3 des activités inscrites dans le budget

- Le PLFR 2025 représente le socle pour l'élaboration du CDMT-m tendanciel ;
- Pour les dépenses de personnel :

L'élaboration du CDMT-m tendanciel a pris en compte l'effet des emplois (arrivées pour tous motifs) et les départs pour tous motifs, et les dépenses de personnel.

- Pour l'effet des emplois, Pour la 1ère année, le calcul a pris en compte l'effet en année pleine des emplois créés ou supprimés en 2024 (un emploi qui a été créé pour un recrutement en septembre n'a coûté que 4/12 de crédits et l'extension doit rajouter 8/12 : c'est l'effet report) (Figure 1).
- La Budgétisation des emplois a été faite par agent en fonction de son statut, son corps et son grade.

Figure 1: Effet en l'année N et N+1 de l'entrée d'un nouveau recrutement



Encadré 1: Extension en Année Pleine (EAP)

Exemple chiffré : Extension en Année Pleine (EAP)

Soit en l'année n
Un (1) départ au 1er avril (12000 MRU/mois : coût mensuel) : économie présente sur 9 mois en n et effet report de 3 mois d'économies en n+1. Soit -3 x 12000 = -36000 MRU d'EAP en n+1.
Un (1) arrivée au 1er septembre (10000 MRU/mois coût mensuel) : dépense présente sur 4 mois en N et effet report de coût des 8 mois manquants en n+1. Soit 8 x 10000 = 80000 MRU d'EAP en n+1.

- Le tendanciel a pris en compte l'effet de carrière des fonctionnaires, c'est-à-dire une prévision sur les 3 ans du coût des avancements d'échelon et de promotions de grades ou de corps (dans le cas où la promotion est prise automatiquement). La prévision a été faite avec la méthode d'estimation de GVT+ (glissement, vieillesse, technicité) par programme en se basant sur le fichier de la direction de la solde et des pensions (DSP).

Encadré 2: Le GVT positif

Mesures individuelles : Le GVT positif (Glissement, Vieillesse, Technicité)
Il correspond à l'augmentation de la rémunération individuelle d'un agent découlant d'un avancement automatique sur sa grille indiciaire (« composante vieillesse »), d'une promotion au choix dans un corps ou grade (« composante glissement ») ou d'un changement de grade ou de corps par le biais d'un concours (composante « technicité »).
Le GVT positif est un indicateur salarial qui fournit la contribution à l'évolution de la masse des salaires d'une modification de la structure des emplois. Il mesure la part de l'évolution salariale résultant du développement de carrière des agents présents au moins deux années consécutives.
La méthode de prévision du GVT positif repose sur une comparaison de l'évolution de la part des rémunérations évoluant avec le GVT positif pour les effectifs présents-présents des deux derniers exercices dont l'exécution est connue.

- Les emplois et dépenses de personnel ont été budgétisés hors les sous-paragraphes « Prime de rendement », « Primes et Gratifications » et « Autres honoraires »
- Les sous-paragraphes suivant : « Prime de rendement », « Primes et Gratifications » et « Autres honoraires » sont supposés constants durant la période CDMT-m.
- Les emplois et dépenses de personnel ont été budgétisés avec un outil informatique de budgétisation des emplois et des dépenses de personnel à moyen terme.

➢ Pour le dépenses d'acquisition des biens et services :

- Pour l'article « Achats de biens produits et fournitures », la ligne de référence a été projetée en fonction de l'effectif par action et le coût moyen des cet article par agent en tenant compte de l'inflation ;
- La prise en compte de l'impact des départs à la retraite ou autres départs sur l'article « Achats de biens produits et fournitures » ;
- Pour l'article « Charges externes » à défaut d'éléments, une stabilisation en valeur au niveau du PLFR a été retenue pour chaque action/programme ;
- Pour l'article « Autres charges externes », à défaut d'éléments, une stabilisation en valeur au niveau du PLFR a été retenue pour chaque action/programme ;

- A défaut d'éléments et des informations, les dépenses ponctuelles non reconductibles en 2025 n'ont pas été isolées (de façon à éviter de reproduire de façon automatique des dotations non-justifiées).

➢ Les subventions et transferts :

- Pour les « Contribution aux Organismes Internationaux », Ce type de transfert est estimé en fonction du montant de la contribution annuelle fixée par accords ratifiés et en fonction du taux de change MRU/USdollar, le volume des Transferts directs à l'extérieur et aux organismes Internationaux a été supposé constant ;
- Reconduction du même montant pour les autres subventions et transferts pour chaque action/programme ;

➢ Autres dépenses :

- Reconduction du même montant pour les CAS (Maintenance du système informatique douanier).

➢ Dépenses d'investissement :

- Budgétisation des investissements en CE-CP
- Les « Charge et rémunération lies à l'investissement » n'ont pas été reconduits lors de l'élaboration du CDMT-m tendanciel

Déclinaison des programmes en actions et structures rattachées

Programmes	Objectifs	Actions	Directions rattachées aux actions	Les structures territoriales rattachées aux actions	Opérateurs rattachés aux actions
Support	1-Améliorer la gestion des ressources humaines 2-Optimiser les moyens alloués aux fonctions support et renforcer l'inspection interne	Pilotage, appui et modernisation de l'administration	Cabinet		
		Coordination administrative	Direction des affaires administratives et financières (DAAF)		
		Contrôle et suivi	Inspection Générale interne		
Douanes	1-Faciliter les opérations de dédouanement des marchandises 2-Lutter contre la fraude commerciale et la contrebande et améliorer le contrôle 3-Améliorer la gestion des marchandises saisies 4-Améliorer les recettes douanières	Pilotage, appui et modernisation de l'administration douanière	Direction générale		
			Direction des Inspections et de la Gestion Stratégique		
			Direction du Renseignement et des Enquêtes Douanières		
			Direction des Ressources Humaines et des moyens		
			Direction de la Législation et de la Coopération Internationale		
			Direction des Régimes Economiques, de la Facilitation et des Privilèges		
			Direction de l'Informatique, de la Comptabilité et des Statistiques		
		Surveillance et sécurité commerciale		Direction Interrégionale de l'Est	
				Direction Interrégionale du Sud	
			Groupement d'Intervention et de Recherche (GIR)		

Programmes	Objectifs	Actions	Directions rattachées aux actions	Les structures territoriales rattachées aux actions	Opérateurs rattachés aux actions
		Mobilisation des recettes douanières		Direction Régionale de Nouadhibou	
				Direction Régionale de Rosso	
				Direction interrégionale du Nord	
			Les Bureaux Nouakchott		
Fiscalité	1-Améliorer la qualité de la prestation de services 2-Lutter contre la fraude fiscale 3-Accroître le rendement des interventions des services de contrôle	Pilotage, appui et modernisation de l'administration fiscale	Cabinet du Directeur Général		
			Cellule chargée de la communication, de l'orientation et de conseil aux contribuables		
			Direction de l'information, des études, des réformes fiscales et de la formation		
			Direction de la centralisation de la comptabilité et de l'appui au Recouvrement		
			Direction de la législation et du contentieux		
			Inspection Principale des Services		
			Commission fiscales		
			Unité de politiques fiscales		
		Suivi et contrôle des dossiers fiscaux	Direction de la vérification et des enquêtes fiscales		
			Direction des Grandes Entreprises		
			Direction des Entités Publiques		
			Direction des Moyennes Entreprises de Nouakchott		
				Direction Régionale des Impôts Zone Nord	
				Direction Régionale des Impôts Zone Sud	

Programmes	Objectifs	Actions	Directions rattachées aux actions	Les structures territoriales rattachées aux actions	Opérateurs rattachés aux actions
				Direction Régionale des Impôts Zone Est	
Trésor et comptabilité publique	1-Améliorer la mobilisation des Recettes non fiscales 2-Améliorer la qualité et le délai de paiement des dépenses de l'Etat 3-Améliorer la gestion des finances locales 4-Garantir la qualité comptable et assurer la reddition des comptes dans les délais 5-Améliorer la qualité des services	Pilotage, appui et développement de l'administration du trésor public	Direction Générale		
			Direction des études, de la réglementation et de la coopération (DERC)		
			Direction de l'informatique (DI)		
			Direction des ressources humaines et des moyens généraux (DRHMG)		
			Direction de l'audit et du contrôle interne (DACI)		
		Moderniser le réseau comptable et renforcer le système d'information	Paierie des Dépenses Déconcentrées de l'Etat (PDDE)		
				Paierie des Dépenses Déconcentrées de l'Etat (PDDE) / Régions	
			Paierie des Postes Comptables Diplomatiques et Consulaires (PPDC)		
				Paierie des Postes Comptable Diplomatique et Consulaire / Comptable des Ambassades	
			Direction Régionale de Nouadhibou		
			Paierie Générale du Trésor (PGT)		
		Production, fiabilisation des comptes et gestion de la trésorerie	La Direction de la Centralisation Comptable et de la Gestion Trésorerie (DCCGT)		

Programmes	Objectifs	Actions	Directions rattachées aux actions	Les structures territoriales rattachées aux actions	Opérateurs rattachés aux actions
			Direction des Finances Locales (DFL)		
		Exécution du budget de l'Etat et des collectivités territoriales	Les Départements Comptables Ministériels (DCMs)		
			Direction des Correspondants et des Comptes Spéciaux du Trésor (DCCST)		
			Direction des Recettes et de la Caisse Centrale (DRCC)		
				Direction des Recettes et de la Caisse Centrale (DRCC) / Régions	
Budget et gouvernance des entreprises publiques	1-Appliquer les exigences des dispositions de la LOLF 2-Préserver la soutenabilité budgétaire 3-Améliorer la gouvernance et la performance des entreprises et établissement publiques (EEP)	Pilotage, appui et modernisation du système d'information budgétaire	Direction Générale du Budget		
		Programmation budgétaire	Direction de préparation des lois de finances		
		Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire	Direction de la coordination et des systèmes d'information		
			Direction de la solde et de la pension		
			Direction des dépenses communes et du matériel		
		Tutelle financière	Direction Générale de la tutelle financière		